

Les maires de Vauconcourt - Nervezain

Petit rappel sur la désignation des maires dans les communes

C'est un abbé de l'église de Saint Germain des Prés à Paris qui utilise au IX^{ème} siècle le mot « maior » pour désigner celui qui administre un domaine pour le compte du seigneur. Au XVIII^{ème} siècle, le mot « maire » remplace le terme de « maior ».

Après la Révolution Française de 1789, les 44 000 municipalités (36 000 aujourd'hui) sont créées en remplacement des paroisses et à leur tête sont désignés un maire et des conseillers élus. Les électeurs sont ceux qui payent un impôt au moins égal à 3 jours de travail (on dit qu'il s'agit d'un scrutin censitaire). Pour être élu, il faut être encore plus aisé et payer un impôt au moins égal à 10 jours de travail. Le maire est élu pour 2 ans, et ce, pour la première fois en février 1790. Des élections se succéderont en novembre 1791 et novembre 1792.

Le 20 septembre 1792, avant de se séparer pour laisser la place à la Première République, l'Assemblée législative confie aux officiers municipaux la tenue des registres d'état-civil (naissances, mariages, décès). Cette fonction sociale majeure, précédemment dévolue aux curés, donne aux nouveaux conseils municipaux et aux maires un surcroît de légitimité et de prestige.

Mais les modalités d'élection des conseillers ou des maires seront souvent modifiées, ainsi :

- en 1800 sous Napoléon Bonaparte, les maires et les conseillers municipaux sont, de nouveau, nommés,
- de 1830 à 1848, les conseillers municipaux sont élus par les hommes de plus de 21 ans et ceux qui ont le plus de revenus, mais le maire et son adjoint restent nommés par le Préfet parmi les conseillers,
- en 1848 le suffrage universel est proclamé, uniquement pour les hommes âgés de plus de 21 ans, sans condition de ressource ; les conseillers qui doivent avoir plus de 25 ans élisent leur maire et leur adjoint,
- en 1852 Louis Napoléon Bonaparte ne modifie pas le système d'élection des conseillers, mais c'est à nouveau le préfet qui désigne le maire et les adjoints, et pas forcément parmi les conseillers élus !

La loi municipale du 5 avril 1884 consacre l'élection des conseils municipaux au suffrage universel et l'élection du maire par les conseils municipaux avec :

- un mandat de 4 ans à partir de 1884 puis de 6 ans à partir de 1929,
- le droit de vote des femmes et leur éligibilité en 1944,
- le changement de l'âge de la majorité ramené à 18 ans en 1974.

Note complémentaire : Jusqu'en 1942, la fonction de maire était "non rémunérée". Elle était donc "réservée "aux personnes assez aisées c'est-à-dire aux notables.

Les maires de Vauconcourt ont été (sauf erreur) successivement :

- 1806 Claude François MIGNOT
- 1807 - 1815 Jean Claude MATHEY
- 1816 -1830 Jean-Baptiste VAUTHRIN
- 1831 - 1840 Jean-Baptiste MIGNOT, chef de bataillon, Officier de l'ordre royal de la légion d'honneur
- 1844 - 1849 Nicolas DAMEY
- 1850 - 1851 Simon COGNEUX
- 1853 - 1865 Jean-Claude JOYANDET
- 1866 - sept 1876 Docteur Jean Félix Abel MASSIN
- oct 1876 - janv 1878 Claude Étienne VITTET
- fév 1878 - déc 1880 Pierre François dit Auguste BAGUE
- jan 1881 - juin 1888 Nicolas MACLET (gendre de Claude DAMEY)
- juil 1893 - avr 1900 Docteur Jean Félix Abel MASSIN (décédé le 17/06/1900) - Adjoint : Jacques MICHEL
- juin 1901 - 1904 Émile BARISIEN (avocat)
- 1904 - 1911 Léon CORNIBERT - Adjoint : Paul MACLET
- 1912 - 1924 Eugène Théodule TABOUREY - Adjoint : Paul MACLET
- 10/12/1919 Eugène Théodule TABOUREY - Adjoint : Paul DUPUIS
- 10/05/1925 Joseph BLANCHARD (Chevalier de la légion d'honneur) - Adjoint : Paul PECHINEY
- 16/05/1929 Joseph BLANCHARD - Adjoint : Paul PECHINEY
- 11/05/1935 Joseph BLANCHARD - Adjoint : Paul PECHINEY
- 11/12/1944 Jean VITTET - Adjoint : Paul PECHINEY
- 16/05/1945 Armand FAIVRE - Adjoint : Louis TISSIER
- 31/10/1947 Armand FAIVRE - Adjoint : Adolphe GUILLAUME (ancien garde Office National des Forêts)
- 21/12/1956 Lucien VITTET - Adjoint : Claude MUNIER
- 20/03/1959 Lucien VITTET - Adjoint : Claude MUNIER
- 27/03/1965 Claude MUNIER - Adjoint : Albert BOUVERET
- 28/10/1970 Claude MUNIER - Adjoints : Louis AUBRIET & Albert BOUVERET (vote suite à la fusion des communes de Vauconcourt et Nervezain)
- 19/03/1971 Claude MUNIER - Adjoint : Albert BOUVERET
- 18/03/1977 Claude VITAL - Adjoints : Huguette TEYSSERE & Louis dit Marc CANEY
- 18/03/1983 Claude VITAL - Adjoints : Huguette TEYSSERE & Louis dit Marc CANEY
- 17/03/1989 Claude VITAL - Adjoints : Louis AUBRIET & Louis CANEY
- 18/06/1995 Robert GRADOZ décédé début 1999 avant la fin de son mandat Adjoints : Louis AUBRIET & Pascal FRÈRE
- 26/03/1999 Louis AUBRIET - Adjoints : Pascal FRERE & Christophe LAMY
- 24/03/2001 Gustave MUNIER- Adjoints : Laurent DAMIDEAUX & Marie-Agnès DUBOL
- 14/03/2008 Gustave MUNIER - Adjoints : Jean ALLEMAND & Pascal DAMIDEAUX
- 03/04/2014 Dimitri DOUSSOT - Adjoints : Jean ALLEMAND & Damienne STAIGER

Sauf erreur, le Docteur Joseph BLANCHARD a eu la charge de la mairie le plus longtemps, à savoir 19 ans, suivi de près par Claude VITAL, 18 ans.

Les maires de Nervezain ont été (sauf erreur) successivement :

- 1792 Pas de maire mais c'est Antoine AILLET, membre du conseil général de la commune, qui rédige les actes d'état civil de la commune
- 1796 - 1798 Pas de maire mais c'est Denis GRILLOT, agent municipal, qui rédige les actes d'état civil de la commune
- 1798 - 1800 Pas de maire mais c'est Antoine GOISET et Denis GRILLOT, agents municipaux, qui rédige les actes d'état civil de la commune
- 1801 - 1813 Jean-Baptiste CLERC décède pendant son mandat le 10/02/1813, son adjoint de 1810 à 1813 est Jean-Baptiste VAUTHRIN, ce dernier fait l'intérimaire entre le 10/02/1813 et fin avril où est élu Jean-François GOISET
- 1813 - 1848 Jean-François GOISET
- 1849 - 1851 Auguste DURAND - Adjoint Jean François GROSJEAN
- 1852 - 1858 Jean-François GOISET - Adjoint Armand PHILIPPE décédé en 1851 remplacé par Philippe BRUAND
- 1859 - 1870 Claude Antoine GOISET décède pendant son mandat le 20/08 1858 son adjoint Philippe BRUAND devient maire
- 1871 - 1876 Gaëtan PETIET - Adjoint Philippe BRUAND
- 1876 Antoine AUBRIOT
- 1877 - 1884 Claude Antoine GOISET décède pendant son mandat le 30 mai 1884 Adjoint Antoine AUBRIOT
- 1884 - 1895 Jules MARCHISET
- 1896 - 1909 Victor VERRON - Adjoint Joseph LABOUREL
- 1909 - 1912 Jules MARCHISET - pas d'adjoint (?)
- 1912 - 1924 Jules MARCHISET - Gaëtan PETIET
- 1923 - 1946 aucun registre aux archives départementales (ni à la mairie de Vauconcourt)
- 1947 - 1965 René AUBRIET - Adjoint Emile BEAUVALET
- 1966 - 1970 René AUBRIET décède en 1966 - Adjoint Emile BEAUVALET il assure les fonctions de maire après le décès de René AUBRIET
- en 1970 fusion entre Vauconcourt et Nervezain

Note : Pendant les années entre 1850 et 1890, il n'y a pas de Maison Commune (Mairie) à Nervezain, l'ensemble des actes d'état civil est établi dans la propre maison du Maire en titre et les promesses de mariage prononcées à haute voix devant la porte sa maison.

Anecdote : Jean François GOISET a été plusieurs fois « rappelé à l'ordre » car ses actes étaient parfois incomplets ou mal rédigés. Le fait le plus « important » est la déclaration par lui-même de ses enfants. De ce fait, et à la demande de ces derniers, le tribunal civil de première instance de Gray a été saisi et une décision de justice prononcée en 1851 qui valide les actes de naissance des 4 enfants de Jean François GOISET. Cette décision a été retranscrite sur le registre de naissances de 1851.